



Prudhomme perdu que faire?

Par **Laeti22**, le **26/05/2015** à **12:43**

Bonjour a tous, voilà ce matin j'ai appris que j'étais déboutée de toutes mes demandes aux prudhomme. Je suis dépitée j'ai été harcelée, discriminée pendant 3 ans et en plus mes heures supplémentaires ne m'ont jamais été payées et le résultat est la Je ne sais même pas si je dois faire appel et risquer un nouvel échec qui ne fera que m'enterrer !!! Quelqu'un a t'il un conseil pour moi?

Par **P.M.**, le **26/05/2015** à **14:05**

Bonjour,
En plus sans connaître l'affaire, je ne vois pas comment on pourrait vous conseiller puisque vous même doutez que vous pourriez obtenir une décision plus favorable en Appel...

Par **Laeti22**, le **26/05/2015** à **15:50**

Bonjour , je ne sais pas encore sur quoi se sont basé les jurés puisque je n'ai pas encore reçu le compte rendu mais je suis perdu car je n'aurais pas imaginé être déboutée de tout. Encore pour le harcèlement on peut dire que c'est difficile a prouver mais pour les heures supplémentaires j'en ai apporté toute les preuves et rien... Même mon avocate est très étonnée . Y'a t'il encore une justice ou pas pour les salariées qui souffrent ? J'en vient même a me poser la question de savoir si mon employeur a soudoyé les juges puisque c'est son style.(je sais que je ne devrait pas penser cela mais vraiment je ne comprend pas!)

Par **P.M.**, le **26/05/2015** à **16:40**

Le Jugement devrait vous permettre de constater les lacunes qu'il y a pu y avoir dans votre argumentation et votre avocate devrait pouvoir vous conseiller quant à la pertinence d'un Appel...

Par **Laeti22**, le **26/05/2015** à **16:48**

Merci a vous